

*Uccle L'événement Uccle en Fleurs prévu du 5 au 30 juin Comme chaque année, la commune organise le concours Uccle en Fleurs du 5 au 30 juin, à l'initiative de Marc Cools (MR), échevin de l'Environnement. Ce concours s'adresse à toute personne qui fleurit ou décore de plantes sa façade, ...*

Uccle

L'événement Uccle en Fleurs prévu du 5 au 30 juin

Comme chaque année, la commune organise le concours Uccle en Fleurs du 5 au 30 juin, à l'initiative de Marc Cools (MR), échevin de l'Environnement. Ce concours s'adresse à toute personne qui fleurit ou décore de plantes sa façade, le jardinet devant son habitation, son balcon ou le carré d'arbre devant chez soi. Mais ce concours s'adresse également aux commerçants qui décorent leur vitrine. "Ne sera pris en considération lors de ce concours uniquement ce qui est visible depuis l'espace public. Chacun avec quelques fleurs peut concourir à embellir notre commune !", précise Marc Cools. Les inscriptions se font auprès du service de l'Environnement situé au 27 rue Auguste Danse. Un prix de 250€ sera accordé au premier lauréat de chacune des catégories réservées aux particuliers et tous les participants recevront un cadeau.

A. F.

Un prix de 250€ accordé au premier lauréat.